



“ Rouvrir le passé. Note sur l’histoire de la mémoire comme archéologie disciplinaire ”

Stéphane Zékian

► To cite this version:

Stéphane Zékian. “ Rouvrir le passé. Note sur l’histoire de la mémoire comme archéologie disciplinaire ”. *Les Lettres romanes*, 2014, Mémoire de la littérature, t. 68 (2014/3-4), p. 411-424. halshs-00961597

HAL Id: halshs-00961597

<https://shs.hal.science/halshs-00961597>

Submitted on 24 Mar 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Rouvrir le passé
Note sur l'histoire de la mémoire comme archéologie disciplinaire

Dans le champ actuel de l'histoire littéraire française, l'étude des phénomènes mémoriels recouvre un ensemble de pratiques qu'il serait vain de prétendre unifier en un bloc homogène. D'une étude à l'autre, la nature des sources ne varie pas moins que l'orientation (poétique, historiographique, sociopolitique) du questionnaire qui leur est appliqué. À cette diversité s'ajoute une variété d'échelles due à l'étendue très inégale des terrains d'investigation : selon que l'on étudie l'usage d'un auteur par un autre, le traitement d'un siècle par un auteur, les avatars d'un auteur au cours d'un siècle ou même la représentation d'une période par une autre, les options méthodologiques changent en même temps que la focale. Sans réduire artificiellement pareille hétérogénéité, il paraît néanmoins possible d'identifier les questions auxquelles aucun historien des usages posthumes ne semble devoir échapper. C'est au socle de ces préoccupations communes que je voudrais ici me consacrer. En revenant à la fois sur les présupposés et sur l'horizon (théoriquement partagés) de ce genre d'études, j'aimerais suggérer qu'elles s'apparentent, du moins quand elles s'appliquent aux auteurs et aux institutions du XIX^e siècle, à une véritable quête archéologique. Travailler sur les formes d'actualité et les modes d'actualisation du passé littéraire tout au long du XIX^e siècle revient bien souvent à éclairer le processus au terme duquel la définition de « la littérature » a fini par se stabiliser. Processus dont l'issue, rappelons-le, était très indécise dans les premières années du siècle. Par quelle évolution ; au prix de quels choix (et de quels refus) « la littérature », une fois émancipée du complexe des Belles-Lettres, a-t-elle fini par endosser la définition restreinte qui s'est imposée vers le milieu du siècle ? Parmi les terrains sur lesquels s'est rodée la conception devenue majoritaire, on ne saurait négliger celui de l'historiographie. Car c'est notamment dans le miroir des passés recomposés au fil de grands récits concurrents que s'est projeté, en ses nouvelles frontières, le territoire littéraire dont nous avons hérité. La littérature du XIX^e siècle, ce n'est pas seulement l'ensemble des œuvres produites à cette époque sous la bannière générique du roman, de la poésie, etc. C'est aussi la région discursive désignée sous ce nom dans les institutions qui, directement ou indirectement issues de la Révolution, furent chargées de bâtir le grand récit de *la littérature française* et de transmettre aux jeunes générations une version du canon national un tant soit peu consensuelle. Or nous ne disposons pas, à ce jour, d'une étude synthétique qui embrasserait, dans la diversité de ses manifestations, l'émergence de « la littérature » comme instance d'identification nationale. Telles qu'elles sont actuellement conçues, et quelque innovantes et stimulantes qu'elles puissent être par ailleurs, la plupart des *Histoires* de la littérature française aujourd'hui disponibles ne font pas toute leur place, à de stimulantes exceptions près¹, aux cadres de la mémoire. De ce fait, elles courent le risque de minimiser le rôle majeur joué par les opérations mémorielles et historiographiques dans la délimitation d'un territoire proprement littéraire. Les brèves remarques qui suivent essaieront de déterminer sous quelles conditions l'histoire de la mémoire pourrait inverser cette tendance.

¹ Alain VAILLANT, Jean-Pierre BERTRAND et Philippe RÉGNIER, *Histoire de la littérature française du XIX^e siècle* (1998), 2^e éd., Rennes, PUR, 2006, p. 238-240.

L'analyse des usages posthumes prend appui sur des présupposés qui ont naguère été aussi clairement décrits qu'efficacement motivés par François Azouvi². Déployée à partir du cas de Descartes, son argumentation accusait la ligne de fracture séparant deux grands courants des études philosophiques. Aux tenants d'une histoire des idées souvent indifférente au jeu des déterminations sociale, politique et historique (et de ce fait quelque peu désincarnée) Azouvi opposait la fécondité d'une démarche plus attentive à l'inscription temporelle des corpus, du vivant de l'auteur, mais aussi et surtout après sa mort. Il mettait l'accent sur les usages auxquels donnent lieu, de manière parfois inattendue et peu orthodoxe, les œuvres du passé. Plutôt que de se cantonner à l'étude synchronique des systèmes de pensée, écrivait-il en substance, il serait historiquement éclairant de suivre avec attention les avatars successifs d'une œuvre après la mort de son auteur. Ce point de vue n'a pas tardé à gagner en légitimité. Ainsi le philosophe constatait-il récemment qu'« il n'est plus tout à fait impertinent de mettre en relation système et histoire, en prenant en compte le fait empirique du devenir des doctrines, ne serait-ce que par le biais des publications »³. En un mot, et les travaux récents de Delphine Kolesnik-Antoine sur les cousinien l'ont encore amplement démontré, les interprétations de Descartes intéressent – ou devraient intéresser – les spécialistes du philosophe au même degré que les écrits directement issus de sa plume⁴.

Quiconque prête attention aux usages d'une œuvre ou d'une figure passée fait le choix résolu de l'impureté. C'est même doublement le cas : impureté, d'abord, de sources extérieures au périmètre du champ disciplinaire concerné et qui se trouvent encore trop souvent livrées à l'indifférence de ceux qui croiraient gaspiller leur temps avec des matériaux non nobles ; impureté, en outre, des corpus secondaires dont on peut objectivement établir l'infidélité aux œuvres anciennes (interprétations erronées, voire tendancieuses ; éditions expurgées, etc.), et qu'on pourrait être tenté de disqualifier pour cette raison même. Mieux vaut pourtant ne pas s'embarrasser de telles pudeurs et reconnaître que les œuvres sont par définition des objets sociaux soumis à circulation et à manipulation dans des milieux variés, parfois très éloignés de ce qu'on croirait (trop) spontanément être leur chambre d'écho naturelle ou légitime. Toute analyse d'usage repose sur cette conviction que les œuvres du passé opèrent à travers le temps comme des signes culturels et que leur rayon d'action déborde à la fois leur signification originaire et le cercle du public présumé compétent. Faut-il rappeler ici la belle provocation de Valéry : « Le plaisir ou l'ennui causé à un lecteur de 1912 par un livre écrit en 1612 est presque un pur hasard. Je veux dire qu'il y entre des conditions si nouvelles en nombre si grand que l'auteur de 1612 le plus profond, le plus fin, le plus juste n'aurait pu en avoir le moindre soupçon. La gloire d'aujourd'hui dore les œuvres du passé avec la même intelligence qu'un incendie ou un ver dans une bibliothèque en mettent à détruire ceci ou cela »⁵. S'il y a donc fort à parier que les avatars de « Descartes » comme signe culturel efficace depuis le XVII^e siècle ne recourent pas la pensée de Descartes,

2 François AZOUVI, « Pour une histoire philosophique des idées », dans *Le Débat*, n° 72, novembre-décembre 1992, p. 17-28. Voir son *Descartes et la France. Histoire d'une passion nationale*, Paris, Fayard, 2002. L'ESPRIT DE LA CITÉ.

3 François AZOUVI, « Être cartésien : hier ou aujourd'hui ? », dans Delphine KOLESNIK-ANTOINE (dir.), *Qu'est-ce qu'être cartésien ?*, Lyon, ENS éd., 2013, p. 387. LA CROISÉE DES CHEMINS.

4 Delphine KOLESNIK-ANTOINE, *Physiologie et psychologie. L'empirisme cartésien aux miroirs cousinien*, Mémoire d'habilitation à diriger des recherches soutenu à l'ENS de Lyon, décembre 2012. Pour de récents développements sur les postérités cartésiennes, voir encore Carlo BORGHIERO et Antonella DEL PRETE (éd.), *Immagini filosofiche e interpretazioni storiografiche del cartesianismo*, Florence, Le Lettere, 2011. GIORNALE CRITICO DELLA FILOSOFIA ITALIANA.

5 Paul VALÉRY, *Œuvres*, Gallimard, 1960, t. 2, p. 632. BIBLIOTHÈQUE DE LA PLÉIADE.

philosophe français mort en 1650, il reste à mesurer, puis à interpréter les écarts entre ces faux jumeaux que sont, aux yeux de la postérité, Descartes et « Descartes ». Du point de vue de l'historien, on devine que le sens de la démarche change en même temps que la nature de l'objet. D'un côté, Descartes désigne un corpus clos dont on postule la cohérence d'ensemble : l'unité de sa signification est garantie par la stabilité rassurante de la fonction-auteur. De l'autre côté, « Descartes » s'expose au vertige d'acceptions multiples et contradictoires, il encourt le risque de l'homonymie et du malentendu. Aux contours fixes d'un système envisagé dans sa pureté idéale s'oppose la démultiplication d'un même nom sous des masques sémantiquement contrastés. Cet effet de dispersion constitue la matière première des analyses d'usages. En s'interrogeant sans *a priori* sur les modes d'actualisation du passé dans le présent, elles se donnent pour objet l'action centrifuge inhérente à la multitude concurrentielle des options mémorielles et historiographiques. Leur ambition ultime n'est pas de débusquer les interprétations tendancieuses ou erronées à seule fin de les disqualifier, mais bien d'en restituer l'éventuelle cohérence, fût-elle seulement polémique, pour mieux en analyser la fonction dans la société du temps. Le passé étant pour moitié une sécrétion du présent, on n'en mesure la richesse problématique qu'en donnant la priorité, non à l'exigence d'exactitude, mais à la question des intérêts de connaissance propres à la période étudiée. En bref : une lecture a beau être fantasmée et non fondée, elle n'en demeure pas moins éloquente. Ce que Foucault, dans un texte drôle et féroce, nommait « les monstruosité de la critique »⁶ figure donc à part entière au programme d'une histoire des usages posthumes.

Ce qui est vrai dans le champ philosophique ne l'est pas moins dans celui des études littéraires. Dans les deux cas, il y va d'une conscience plus aiguisée de l'histoire de la discipline, donc d'une meilleure connaissance des fondements mêmes de notre activité quotidienne. Au risque de passer pour un dix-neuviémiste chauvin, je dirais même que le XIX^e siècle représente, sous l'angle spécifique de l'analyse des usages posthumes, l'époque décisive à laquelle il convient de toujours revenir, ne serait-ce que pour comprendre la nature de notre activité de chercheurs en histoire littéraire. La rentabilité scientifique de ces questions n'est aujourd'hui pas reconnue à sa juste valeur, faute peut-être d'une formulation claire et précise de ses enjeux immédiats, c'est-à-dire de sa puissante faculté d'élucidation de *notre* présent. À titre d'exemple, travailler sur la réception des classiques du XVII^e siècle entre le Directoire et la Restauration ne prend tout son sens qu'à condition de repérer, au cours de la période considérée, les nœuds problématiques susceptibles d'éclairer la version de la tradition classique qui s'est finalement imposée au fil du XIX^e siècle, version dont nous ne sommes que trop évidemment les produits et les héritiers⁷. À cet égard, l'analyse des usages posthumes représente une chance de mieux nous connaître en analysant les conjonctures mémorielles et historiographiques antérieures à la nôtre et qui, pour une large part, l'ont faite ce qu'elle est. Connaître les modes d'appropriation d'un passé antérieur par un passé simple (en l'occurrence du XVII^e par le XIX^e siècle) délivre bien des enseignements sur nos propres pratiques d'héritiers.

Riche de promesses, cette dimension réflexive est un atout majeur des histoires de la mémoire, mais elle en représente aussi la principale difficulté. On pourrait dire qu'elle procède d'une logique assez proche de celle qui prévaut, si l'on suit Hans-Georg Gadamer, dans le geste herméneutique. Dans *Vérité et méthode*, le philosophe allemand insiste sur la dialectique de l'appartenance et de la distanciation à l'œuvre dans l'activité herméneutique : toute interprétation serait travaillée par la tension entre un sentiment primordial

6 Michel FOUCAULT, « Les monstruosité de la critique » (1971), trad. de l'anglais par F. DURAND-BOGAERT, dans *Dits et écrits I, 1954-1975*, Paris, Gallimard, 2001, p. 1083. QUARTO.

7 S. ZÉKIAN, *L'Invention des classiques. Le « siècle de Louis XIV » existe-t-il ?*, Paris, CNRS éd., 2012.

d'appartenance à une tradition et un effort d'objectivation (de mise à distance) de cette tradition⁸. S'il n'en va guère autrement en histoire littéraire, tout indique cependant que le sentiment d'appartenance s'impose parfois de façon écrasante, au point de ne plus se connaître comme tel et de compromettre la possibilité même d'un geste d'objectivation du passé. L'effet d'appartenance ne se dissipe jamais totalement, dans la mesure où nous sommes nous-mêmes embarqués dans l'histoire que nous prétendons retracer. Dans certains cas, la tâche s'avère particulièrement ardue, puisqu'elle suppose d'objectiver un paradigme dont nous sommes encore tributaires, c'est-à-dire de penser une contrainte *de l'intérieur*. Le cas du romantisme est ici exemplaire, en ce qu'il s'est imposé non seulement comme un corpus d'œuvres littéraires, mais encore et surtout comme une matrice historiographique dont tout laisse à penser que nous sommes longtemps restés prisonniers. Jusqu'à une date somme toute récente, il restait difficile d'envisager la présence des classiques au XIX^e siècle en mettant à distance la configuration hugolienne du problème. Comment reconstituer les modalités d'une présence du passé avec nos propres outils (conceptuels et lexicaux), c'est-à-dire sans reprendre passivement à notre compte la grammaire mémorielle en vigueur au moment des faits ? En un mot : est-il possible de penser la catégorie « classique » au XIX^e siècle en relativisant l'importance (donc en s'arrachant à l'emprise du) paradigme classique *versus* romantique⁹ ? Dans ce cas comme dans bien d'autres, les habitudes de pensée (et le pli historiographique qui en résulte) soulèvent la question des conditions de possibilité d'une analyse mémorielle suffisamment émancipée de son objet pour en entreprendre une histoire au sens plein du terme.

Le passé du XIX^e siècle est, par définition, recomposé par l'expérience révolutionnaire. Spectaculaire et peut-être sans précédent dans l'histoire nationale, cette recomposition ne doit cependant pas être surestimée. Par la rupture qu'elle introduit dans l'appréhension globale de la temporalité historique, la Révolution française oblige à repenser l'expérience du passé dans son ensemble, mais la différence est de degré, non de nature, avec les re compositions du passé auxquelles se sont livrées, avant et après elle, toutes les périodes de rupture. Moins visible au premier regard (et de fait moins étudié) mais plus important apparaît, en revanche, et ce dès le début du XIX^e siècle, le bouleversement des catégories mêmes de la mémorisation. Suite au démantèlement du système intégrateur des Belles-lettres, on observe une répartition des productions anciennes dans de nouveaux tiroirs mémoriels, dans des rubriques modernes dont la cohérence propre, non dénuée d'anachronisme, affecte en profondeur la nature et la portée des héritages qu'elles prennent désormais en charge. De ce point de vue, le passé du XIX^e siècle n'est pas seulement recomposé, il est aussi et surtout restructuré. Or « la littérature » forme justement l'une de ces nouvelles catégories de la consécration. Elle est pour l'essentiel un produit du XIX^e siècle, un outil moderne servant notamment à manipuler des corpus plus anciens, dont les auteurs auraient été les premiers surpris d'être classifiés sous une telle rubrique. C'est ici que l'histoire des modes de mémorisation rejoint celle des formations disciplinaires. Loin de se borner à une doxographie des positions mémorielles (ou même à une liste des contresens efficaces), l'analyse des usages posthumes doit d'abord se confronter à cette restructuration des processus de remémoration. Parce que les aiguillages mémoriels propres au XIX^e siècle remettent en jeu la classification même des œuvres héritées, il paraît pertinent de changer d'échelle pour passer du niveau des contenus (en soi

8 Hans-Georg GADAMER, *Vérité et méthode. Les grandes lignes d'une herméneutique philosophique*, édition intégrale revue et complétée par Pierre FRUCHON, Jean GRONDIN et Gilbert MERLIO, Paris, Le Seuil, 1996. L'ORDRE PHILOSOPHIQUE.

9 Stéphane ZÉKIAN, « Sommes-nous sortis du XIX^e siècle ? Le romantisme français comme matrice historiographique », dans *Cahiers d'études germaniques*, dossier « Classiques d'hier et d'aujourd'hui » coordonné par Fabrice MALKANI et Frédéric WEINMANN, automne 2013.

évidemment indispensable) au socle des catégories mêmes de la réception. Dans la mesure où elle remplit une fonction discriminante d'opérateur mémoriel, « la littérature » doit devenir en elle-même, comme catégorie de classement (et bien souvent de célébration), un objet d'analyse à part entière. Ce qui implique de prêter attention aux effets de seuil inhérents aux processus de littérisation et de délittérisation rétroactives dont l'historiographie littéraire, toujours plus performative que descriptive, est le lieu permanent. À quelles conditions une période particulière est-elle élevée au rang de siècle des lettres par excellence¹⁰ ? Pourquoi tel auteur est-il reçu comme littéraire ? À la faveur de quelle critériologie tel autre sera-t-il maintenu à l'extérieur du même périmètre ?

Si l'on admet donc que « la littérature » n'est pas une rubrique naturelle et neutre, mais une filière vers laquelle les vivants décident d'orienter certains morts pour leur carrière posthume, il n'en paraîtra que plus nécessaire de tenir ensemble un fil disciplinaire (comment se constitue la notion moderne de littérature en France ?) et un fil à la fois historiographique et mémoriel (comment se souvient-on des productions héritées ?) À bien des égards, c'est à l'histoire de la mémoire littéraire qu'il appartient d'exhumer les fondations de ce qu'on pourrait appeler l'idéologie littéraire nationale. Pourquoi parler d'idéologie littéraire ? Parce qu'une certaine idée de « la littérature » a rapidement été mise au service d'une définition de la nation elle-même. Cette définition a trouvé un ferment de vraisemblance et de légitimité dans un ensemble de projections rétrospectives ménageant l'apparence d'une histoire finalement harmonieuse. Sous la III^e République, on en trouve un témoignage exemplaire dans les leçons d'Émile Deschanel au Collège de France. Le mythe de la France comme Nation littéraire s'y énonce en toute clarté et sans s'embarrasser d'inutiles scrupules :

Cette France, tout en changeant de siècle en siècle, demeure elle-même toujours, et pareillement sa littérature. Comme un fleuve qui toujours s'écoule et qui toujours se renouvelle, ce ne sont jamais les mêmes flots et c'est toujours le même fleuve. Cette grande littérature est et sera toujours la meilleure part de notre gloire nationale. Quels que soient les malheurs qui aient pu nous frapper, elle reste intacte et brillante au milieu de tous les désastres : ni la guerre, ni la politique ne sauraient l'atteindre. Elle est, si l'on peut ainsi dire, la plus belle constellation de notre ciel. Telle autre a connu des éclipses, celle-là n'en connut jamais ; toujours sereine, elle rayonne, non de rayons froids et stériles, encore moins de rayons sanglants. Et ses étoiles immortelles épanchent sur tout l'univers la raison, l'esprit et la liberté.¹¹

Texte intéressant par tout ce qu'il ne dit pas. Combien de silences, d'impasses, de distorsions même pour ménager cette belle apparence d'unité ? La France comme Nation littéraire a besoin d'un scénario gommant les aspérités, les effets de concurrence voire d'incompatibilité, les ruptures et autres discontinuités qui sont pourtant le quotidien de l'histoire en marche. Le privilège exorbitant donné aux effets de continuité se traduit ici par le choix d'une métaphore naturelle (la littérature française comme fleuve), symptôme voyant d'une naturalisation de l'histoire. En somme : d'une négation de l'histoire. Usant pareillement d'une lessiveuse mémorielle apte à gommer toute trace de conflit, Emmanuel des Essarts célébrera quelques années plus tard « l'empreinte gréco-latine, le signe du pays gaulois »¹² portés par tous les

10 Stéphane ZÉKIAN, « Siècle des lettres contre siècle des sciences : décisions mémorielles et choix épistémologiques au début du XIX^e siècle », *LHT*, n° 8, 2011, dossier sur « Le partage des disciplines » coordonné par Nathalie KREMER. Texte accessible sous <http://www.fabula.org/lht/8/zekian.html>

11 Émile DESCHANDEL, *Le Romantisme des classiques*, Paris, Calmann Lévy, 1883, p. 26.

12 Emmanuel DES ESSARTS, « Le romantisme classique », *Revue d'histoire littéraire de la France*, t. 1, n° 2, 1894, p. 142.

grands romantiques... Sous la République et peut-être au-delà, « la littérature française » sera bien cette machine à fabriquer du consensus au moyen d'aménagements mémoriels *ad hoc*.

Une étude suivie des modes de remémoration littéraire au XIX^e siècle devrait percer à jour les faux-semblants d'un irénisme aussi artificiel. Il est tentant de penser que les non-dits qui trouent cette représentation harmonieuse de « l'esprit français » sont liés au silence généralement fait sur les conditions d'émergence de « la littérature » comme identifiant national. Entendue comme archéologie de « la littérature » nationale, l'histoire de la mémoire paraît bien placée pour rompre ce silence. Dans cette perspective, il lui faut oublier l'issue de l'histoire, pour mieux se concentrer sur les étapes, les moments d'indécision, les rapports de force non encore tranchés ; en un mot, pour mieux s'attacher à la concurrence des scénarios mémoriels dont certains ont fini par l'emporter sur d'autres finalement laissés en déshérence. On doit à Paul Ricœur d'avoir résumé cette exigence sous la forme d'un impératif aux échos benjaminien, qui, trente ans plus tard, n'a rien perdu de son actualité :

Il faut résister au rétrécissement de l'espace d'expérience, [...] lutter contre la tendance à ne considérer le passé que sous l'angle de l'achevé, de l'inchangé, du révolu, [...] rouvrir le passé, raviver en lui les potentialités inaccomplies, empêchées, voire massacrées, [...] il faut rendre nos attentes plus déterminées et notre expérience plus indéterminée. Or ce sont là les deux faces d'une même tâche : car seules des attentes déterminées peuvent avoir sur le passé l'effet rétroactif de le révéler comme *tradition vivante*.¹³

Dans notre champ d'études, *rouvrir le passé* signifie revenir sur les conditions, solidairement disciplinaires et historiographiques, qui rendirent possible l'autopromotion de la France au rang de Nation littéraire. La sélection d'un certain corpus comme échantillon représentatif et suffisant (à tous les sens du terme) de la littérature française ne procède pas seulement d'une décision interne à l'institution littéraire du XIX^e siècle. Si l'on élargit la perspective, il semble en effet que l'ajustement d'une catégorie comme celle de « littérature nationale » soit lié de près aux phénomènes de concurrences discursives qui marquent l'entrée dans le XIX^e siècle. Dès cette époque, l'élection du « siècle de Louis XIV » comme ère des lettres par excellence se comprend par opposition aux Lumières, qu'une vision toujours plus répandue assimile au triomphe de l'analyse et des sciences de la nature. Cette bipolarisation est un fait majeur de l'histoire culturelle postrévolutionnaire, en ce qu'elle a durablement influé sur les modes d'appréhension du passé national. Le premier XIX^e siècle revêt donc ici une importance primordiale. Ce qui va s'appeler « littérature » se trouve alors à la croisée des chemins. Sa nouvelle définition (donc son périmètre institutionnel à venir) est suspendue à la tournure des polémiques doctrinales connues sous le nom de bataille philosophique. Cet affrontement, dont les grandes lignes sont bien connues, enclenche une compétition posthume entre les Lumières et le « siècle de Louis XIV ». C'est surtout vrai du côté de la nébuleuse contre-révolutionnaire, où le souvenir panique de la Révolution, et spécialement de la Terreur, favorise une représentation figée des siècles antérieurs : le XVIII^e siècle devient une allégorie du mal, tandis que le « siècle de Louis XIV » se voit érigé en modèle de société bien réglée. Cette cristallisation des identités séculaires ne se cantonne pas à la seule sphère politique et ce sont bientôt les productions respectives des deux siècles qui se voient opposées terme à terme. Or cette guerre, dont le nerf est avant tout doctrinal, ne tarde pas à s'envenimer sur un terrain épistémologique. Elle recoupe en partie les controverses relatives au réagencement des discours dans l'espace intellectuel et en particulier les bruyantes querelles sur la prééminence des lettres ou des sciences. Dans le discours contre-révolutionnaire, l'émergence de « la littérature » s'en trouve favorisée et même accélérée. Pour ne prendre qu'un exemple, les

13 Paul RICŒUR, *Temps et récit. 3. Le temps raconté* (1985), Paris, Le Seuil, p. 390. POINTS ESSAIS. Les italiques sont de Ricœur.

développements de Bonald sur « la guerre des sciences et des lettres » ne sont pas séparables des nombreux articles où le même auteur décrète la supériorité du « siècle de Louis XIV » sur le XVIII^e siècle. Configuration historiographique et théorie épistémologique ne forment ici que les deux facettes d'un seul et même combat.

S'agissant d'une période aussi effervescente que la charnière des XVIII^e et XIX^e siècles, le premier défi des historiens de la mémoire littéraire me semble être de ne pas dissocier ces dimensions complémentaires, pour mieux analyser le complexe logique faisant d'une théorisation normative de « la littérature » (notamment dans ses rapports avec d'autres régimes de discours alors en cours de formalisation) l'autre visage d'une historiographie militante. Le second défi réside dans la redécouverte des vaincus, dans l'exhumation des combinaisons oubliées en matière de positionnements épistémologiques et historiographiques. L'enjeu est bien à la fois théorique et réflexif puisqu'il s'agit, d'une part, d'éclairer les modes d'articulation d'une épistémologie et d'une historiographie et, d'autre part, d'identifier les options qui se sont imposées jusqu'à devenir nôtres. Sur ce dernier point, tout laisse à penser que le rapport de forces a finalement tourné en faveur des propositions contre-révolutionnaires. Au détriment, donc, des options défendues par des publicistes moins allergiques aux acquis des Lumières et qui promouvaient une définition nettement plus intégrée de « la littérature », définition étayée sur une historiographie associant les legs du XVII^e et du XVIII^e siècles. Le long oubli des Idéologues et de leurs proches fournirait un bon exemple de cette mise en minorité. Le fait est que la séparation théorique des lettres et des sciences (avec l'émergence de ce que C. P. Snow appellera les deux cultures) et l'hypothèse d'une incompatibilité entre les héritages du « siècle de Louis XIV » et des Lumières se sont longtemps prêté un appui mutuel. Cela ne signifie pas que les Lumières aient été expulsées du panthéon national, mais plutôt qu'elles n'y ont été admises que désarmées¹⁴. L'histoire de cette neutralisation, qui renvoie à la constitution parallèle de la philosophie en discipline, reste à écrire¹⁵. Nul doute qu'elle éclairerait en bien des points la trajectoire de « la littérature » entendue à la fois comme catégorie d'identification nationale et comme nouvelle région discursive tracée sur les ruines des Belles-lettres. Elle montrerait surtout comment la spécialisation des discours a peu à peu compromis la lecture d'œuvres jadis composées sans tenir compte de frontières alors inexistantes. Le cas de d'Alembert, géomètre *et* poète difficilement assimilable par un XIX^e siècle avide de cloisonnements, le montre bien¹⁶.

En somme, l'ambition que peut légitimement nourrir aujourd'hui l'analyse de la mémoire littéraire postrévolutionnaire serait de dénaturiser « la littérature » nationale forgée tout au long du XIX^e siècle. L'historiographie produite à cette époque n'a pas peu contribué à cette naturalisation, surtout quand elle prétendait retracer de grandes scissions sans jamais (ou très latéralement) revenir sur l'ambiguïté ni sur l'anachronisme du mot même de « littérature » dans sa nouvelle acception. En portant l'attention du lecteur sur les querelles internes à « la littérature » au sens restreint du terme, ses historiens ont joué un rôle crucial dans la mise en

14 Sur l'occultation du matérialisme des Lumières chez La Harpe, Villemain et Nisard, voir Annie BECQ et Michel DELON, « Le "matérialisme du XVIII^e siècle" dans "l'histoire de la littérature" de la première moitié du XIX^e siècle », dans Olivier BLOCH (éd.), *Images au XIX^e siècle du matérialisme du XVIII^e siècle*, Paris, Desclée, 1979, p. 11-35. CAHIERS DE L'INSTITUT DE RECHERCHE UNIVERSITAIRE D'HISTOIRE DE LA CONNAISSANCE, DES IDÉES ET DES MENTALITÉS. Plus généralement, voir Pierre-F. DALED, *Le matérialisme occulté et la genèse du "sensualisme". Écrire l'histoire de la philosophie en France*, Paris, Vrin, 2005. POUR DEMAIN.

15 Voir les réflexions finales de Dinah RIBARD, *Raconter, vivre, penser : histoire(s) de philosophes, 1650-1766*, Paris, Éd. de l'EHESS / Vrin, 2003. CONTEXTES.

16 Stéphane ZÉKIAN, « Les frontières du savoir. D'Alembert et la spécialisation des discours au XIX^e siècle », dans Stéphanie GENAND et Claudine POULOUIN (éd.), *Parcours dissidents au XVIII^e siècle. La marge et l'écart*, Paris, Desjonquères, 2011, p. 121-135. L'ESPRIT DES LETTRES.

sourdine des débats préalables à la stabilisation de ce sens restreint. Ils semblent avoir, du moins dans leur majorité, renoncé à se faire historiens de « la littérature », c'est-à-dire chroniqueurs et analystes des querelles de territoire dont l'idée de littérature devint à la fois le support et le prétexte dans le sillage immédiat de la Révolution. À rebours, il convient de déjouer l'illusion de la continuité, de remettre en lumière la dimension concurrentielle du marché des mémoires et, ce faisant, de rouvrir l'éventail des conceptions de « la littérature » à la charnière des XVIII^e siècle et XIX^e siècles. À terme, ce sont nos propres pratiques d'historiens du littéraire qui pourraient s'en trouver modifiées.